

# Statistiques en bref

## INDUSTRIE, COMMERCE ET SERVICES

68/2007

### Auteurs

**Digna AMIL**

**Anastassios  
GIANNOPLIDIS**

**Carmen LIPP-LINGUA**

### Contenu

Évolution de l'industrie  
manufacturière en fonction des  
différentes technologies ..... 2

Analyse de l'industrie  
manufacturière de haute  
technologie ..... 3

Analyse de l'activité  
manufacturière selon le niveau  
technologique ..... 4

Évolution des services à forte  
intensité de connaissances ..... 5

Analyse des services à forte  
intensité de connaissances par  
activité ..... 6



Fin de rédaction: 25.05.2007  
Données extraites le: 20.02.2007  
ISSN 1977-0332  
Numéro de catalogue: KS-SF-07-068-FR-N  
© Communautés européennes, 2007

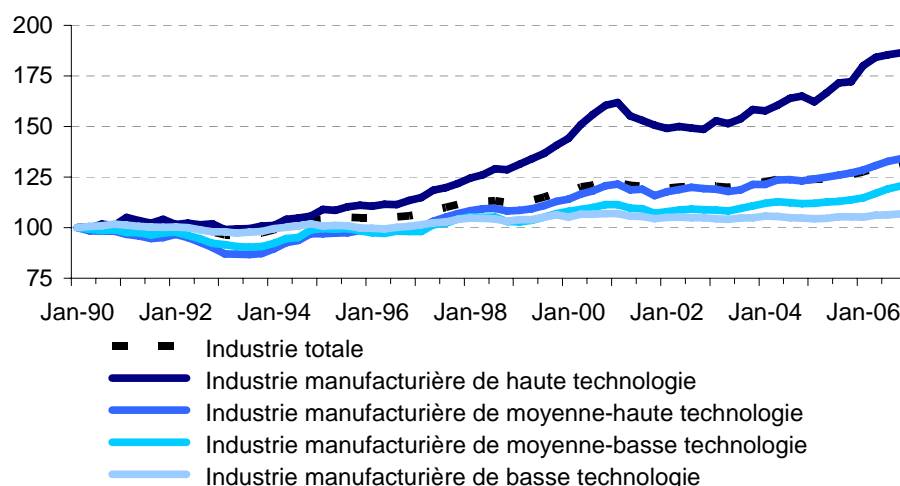
# Évolution des industries à haute technologie et des services à forte intensité de connaissances

La stratégie de Lisbonne, adoptée par le Conseil européen en 2000, a l'objectif de faire de l'UE «l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale et d'un plus grand respect de l'environnement d'ici 2010». En juillet 2005, la Commission a présenté le "programme communautaire de Lisbonne" comprenant 50 initiatives (actions réglementaires, actions financières et développement politique) visant à recibler l'agenda des réformes économiques de l'UE sur la croissance et l'emploi. Ces actions ont été regroupées en huit mesures clés dont l'une est le soutien de la connaissance et de l'innovation.

La présente publication vise à étudier l'évolution de la production et de l'emploi des industries à haute technologie et des services à forte intensité de connaissances par rapport aux autres secteurs de l'économie.

- La hausse de la production dans les industries à haute technologie de l'EU-27 entre 1990 et 2006 a dépassé de loin la croissance dans les activités moins intensives en technologie (voir graphique 1). On constate une forte corrélation entre l'intensité technologique d'une activité et le taux de croissance de la production.
- Malgré un recul de l'emploi dans les activités de haute technologie de l'EU-27 au cours de la même période, le déclin était moins rapide que dans les activités à faible intensité de technologie.
- Le taux de croissance du chiffre d'affaires a été beaucoup plus élevé dans les services à forte intensité de connaissances dans l'EU-27 entre 2000 et 2006 que dans les services de moindre intensité de connaissances.
- La croissance de l'emploi a été beaucoup plus forte dans les services à forte intensité de connaissances dans l'EU-27 que dans les services de moindre intensité de connaissances.

**Graphique 1: Évolution de l'indice de production, EU-27**  
chiffres corrigés des variations saisonnières (T1-1990=100)



## Évolution de l'industrie manufacturière en fonction des différentes technologies

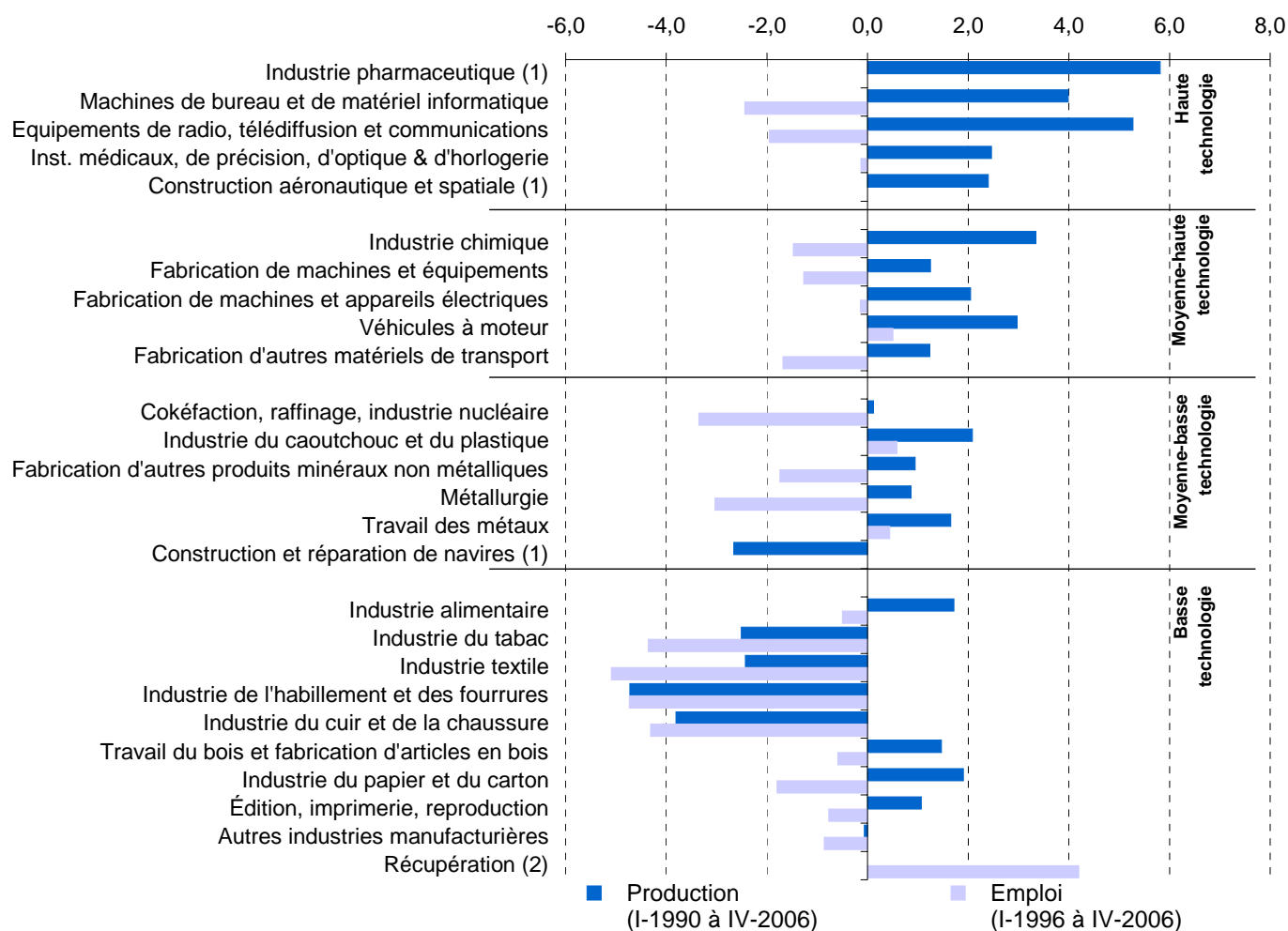
Pour les besoins de la présente publication, quatre regroupements d'activités industrielles ont été établis pour refléter les différents niveaux d'intensité technologique. Ces agrégats n'existent pas dans les statistiques conjoncturelles (SC) régulières d'Eurostat et ont été établis spécifiquement sur la base de données conjoncturelles.

Il existe une forte corrélation entre l'intensité technologique et la croissance de la production (voir figure 2). Le taux de croissance moyen annuel de l'indice de production pour les activités industrielles à haute technologie était de 4,0 % entre 1990 et 2006 dans l'EU-27, soit plus du double de celui pour l'ensemble des activités industrielles (sections C à E de la NACE) : 1,7 % par an. Le taux de croissance moyen annuel de l'indice de production des activités manufacturières de moyenne-haute technologie (1,8 %) a dépassé de justesse le taux moyen pour l'ensemble de l'industrie; les taux de croissance ont diminué progressivement dans l'industrie manufacturière de moyenne-faible technologie (1,2 %) et de faible technologie (0,4 %).

Parmi les divisions et les groupes de la NACE concernant l'industrie manufacturière (voir graphique 2), les taux de croissance les plus rapides pour les indices de production de l'EU-27 au cours de la période 1990-2006 concernent l'industrie pharmaceutique (5,8 % en moyenne par an) et la fabrication d'équipements de radio, télévision et communication (5,3 % en moyenne par an). Cette croissance contraste avec le recul de la production pour un certain nombre d'activités manufacturières de faible technologie, notamment l'habillement et l'industrie du cuir.

Le niveau d'emploi dans les activités industrielles tend à diminuer de façon générale (baisse moyenne de 1,4 % par an). Les reculs les plus nets (de 4 à 5 % par an en moyenne) frappent les secteurs à faible technologie tels que le textile, l'habillement, l'industrie du cuir et l'industrie du tabac. Ces activités ont été soumises tantôt à une concurrence mondiale intense, tantôt à une baisse de la demande qui a entraîné un fléchissement des indices de production.

**Graphique 2: Évolution des indices de production et de l'emploi dans les activités industrielles, EU-27**  
croissance annuelle moyenne (%)



(1) *Emploi, non disponible.*

(2) *Production, non disponible.*

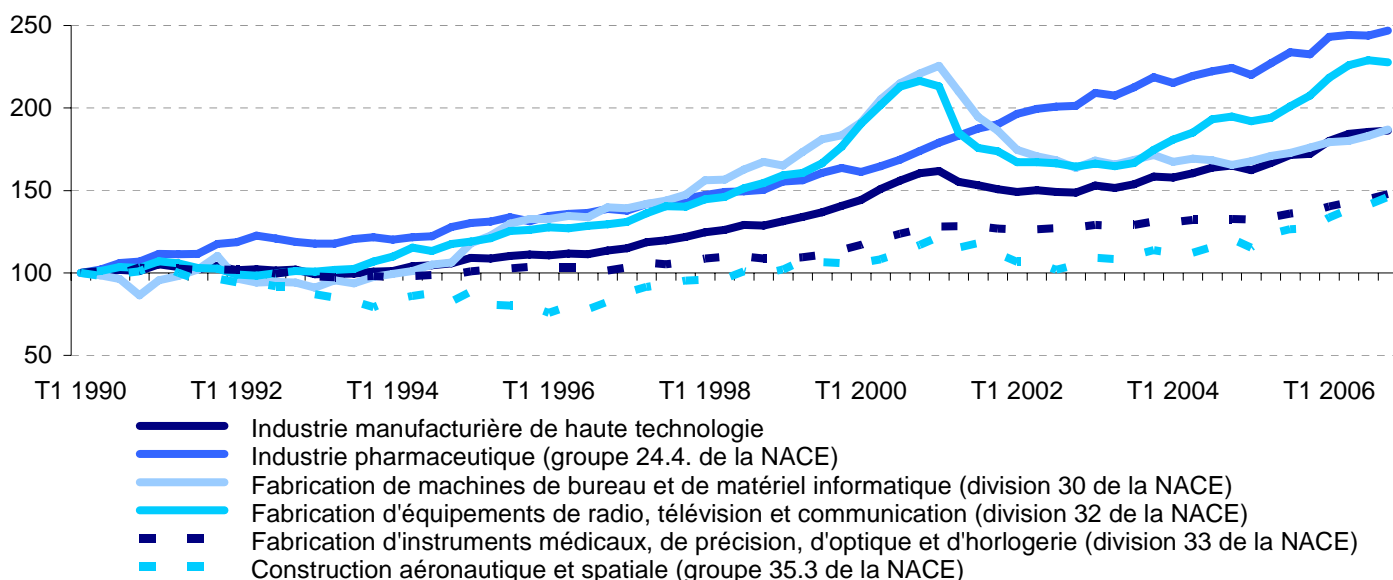
## Analyse de l'industrie manufacturière de haute technologie

L'indice de production pour la plupart des activités industrielles de haute technologie a suivi une tendance générale de forte croissance entre 1994 et le premier trimestre 2001 avant de baisser (parfois très brutalement) jusqu'au quatrième trimestre de 2002 (voir graphique 3). On observe ensuite une période de stabilité relative de l'indice de production suivie à nouveau par une forte progression. L'industrie pharmaceutique a constitué l'exception la plus notable avec un indice de production en progression constante et ininterrompue dans l'EU-27 tout au long de la période examinée.

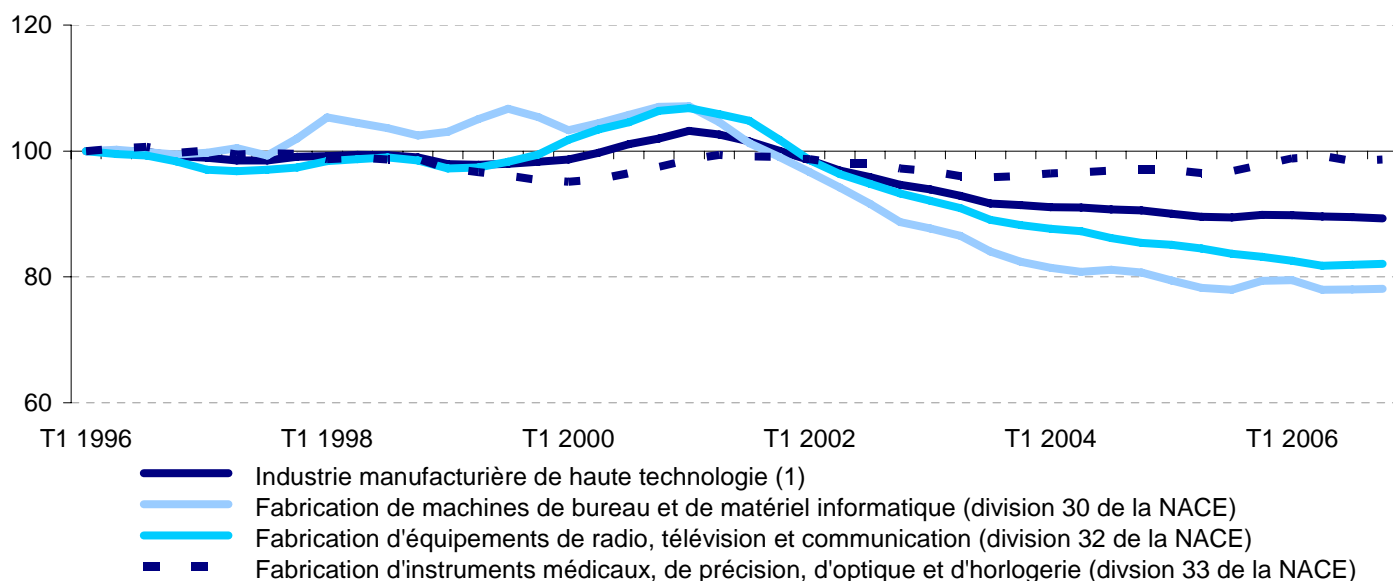
Parmi les activités manufacturières de haute technologie pour lesquelles les informations sont

disponibles (sauf pour l'industrie pharmaceutique et la construction aéronautique et spatiale), les niveaux d'emploi étaient relativement stables entre le premier trimestre de 1996 et le premier trimestre de 2001. Depuis lors toutefois, l'emploi dans l'industrie manufacturière de haute technologie a reculé globalement de 10 %, et même de 21 % dans la fabrication de machines de bureau et de matériel informatique (voir graphique 4). Cette diminution contraste avec la relative stabilité des niveaux d'emploi observés sur l'ensemble de la période dans la fabrication d'instruments de précision, d'optique et similaires dans l'EU-27.

**Graphique 3: Évolution de l'indice de production dans les activités manufacturières de haute technologie, EU-27 chiffres corrigés des variations saisonnières (T1-1990 = 100)**



**Graphique 4: Évolution de l'indice de l'emploi dans les activités manufacturières de haute technologie, EU-27 chiffres corrigés des variations saisonnières (T1-1996=100)**



(1) Exclut les groupes 24.4 et 35.3 de la NACE.

## Analyse de l'activité manufacturière selon le niveau technologique

Entre le premier trimestre 1995 et le quatrième trimestre 2006, la plus forte croissance de la production industrielle parmi les quatre groupes technologiques revient clairement aux activités de haute technologie. Toutefois, le développement de la production manufacturière de haute technologie, au cours de cette période, se caractérise par de fortes fluctuations (voir graphique 5); le net recul du niveau de production a fait suite à un pic relatif au quatrième trimestre 2000, qui est resté inégalé jusqu'au premier trimestre de 2006. Cette évolution semble suivre les développements du cycle économique plus large, mais avec une chute de la production beaucoup plus nette nécessitant plus de temps pour retrouver l'ancien niveau de production. Il faut remarquer toutefois que les activités de haute technologie couvertes dans le graphique ci-dessous excluent l'industrie pharmaceutique (groupe 24.4 de la NACE) ainsi que la construction aéronautique et spatiale (groupe 35.3 de la NACE).

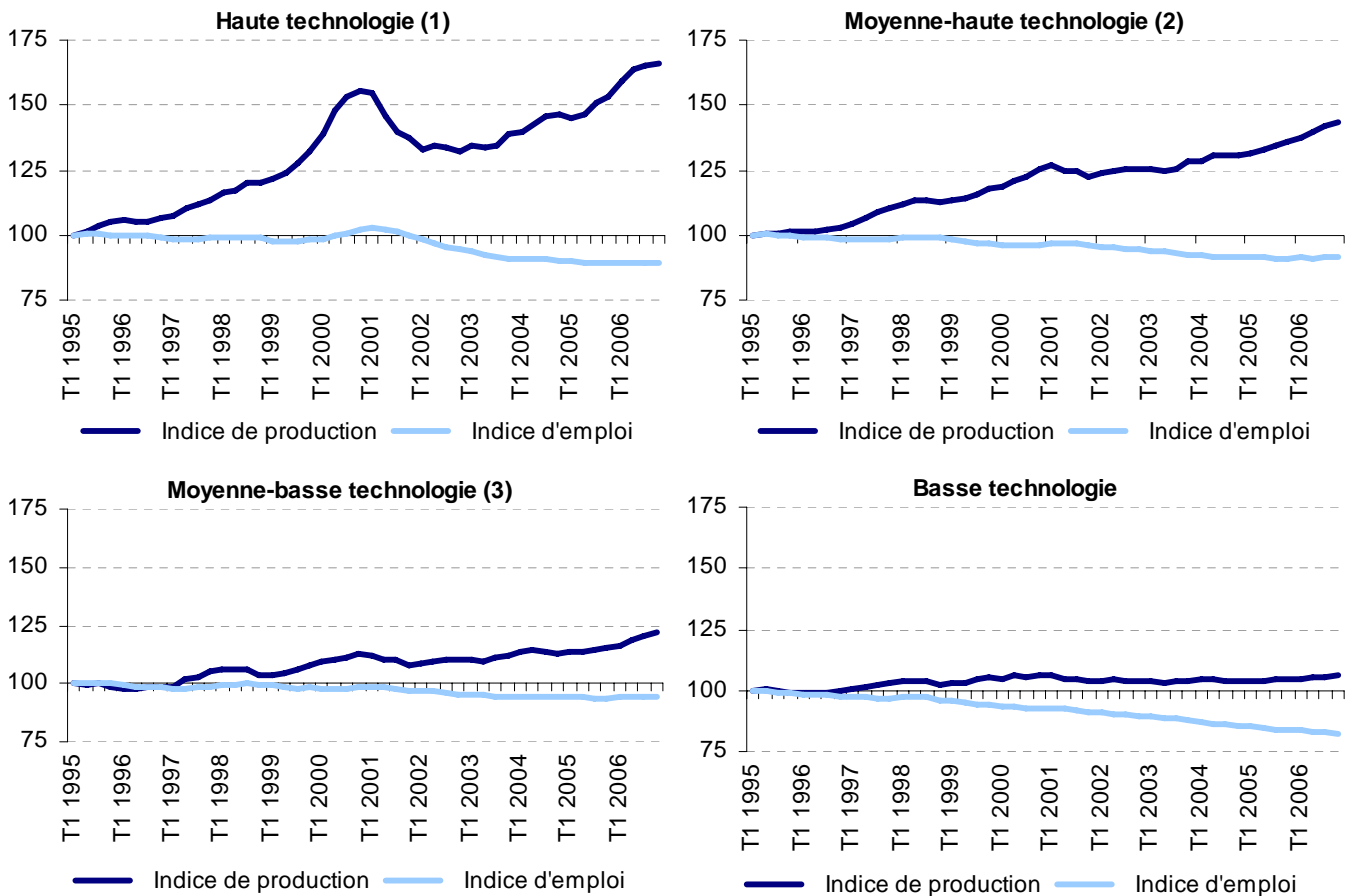
La croissance de la production au cours de la période examinée s'est ralentie progressivement pour les activités moins intensives en technologie. En

fait, l'industrie manufacturière à faible technologie est restée stable sur presque toute la période examinée et a également reflété dans une moindre mesure les grands mouvements du cycle économique général.

Le déclin de l'emploi touche l'ensemble du secteur manufacturier de l'UE. Cependant, ce recul a été plus long, plus important et plus constant dans les activités manufacturières de basse technologie. À part le secteur manufacturier de basse technologie, les niveaux de l'emploi sont restés relativement stables jusqu'au fléchissement généralisé de la production au premier trimestre de 2001. Une tendance à la baisse a suivi jusqu'à la deuxième moitié de 2005; depuis lors les niveaux de l'emploi sont restés relativement stables.

Si on compare l'évolution de l'indice de production avec celle de l'indice de l'emploi, il est manifeste que les plus fortes augmentations de la production par rapport à l'emploi ont été enregistrées dans les activités manufacturières de haute technologie et les plus faibles augmentations relatives, dans les activités manufacturières de basse technologie.

**Graphique 5: Évolution de la production et de l'emploi dans les activités manufacturières, EU-27**  
chiffres corrigés des variations saisonnières (Q1-1995=100)



(1) Exclut les groupes 24.4 et 35.3 de la NACE.

(2) Inclut les groupes 24.4, 35.1 et 35.3 de la NACE.

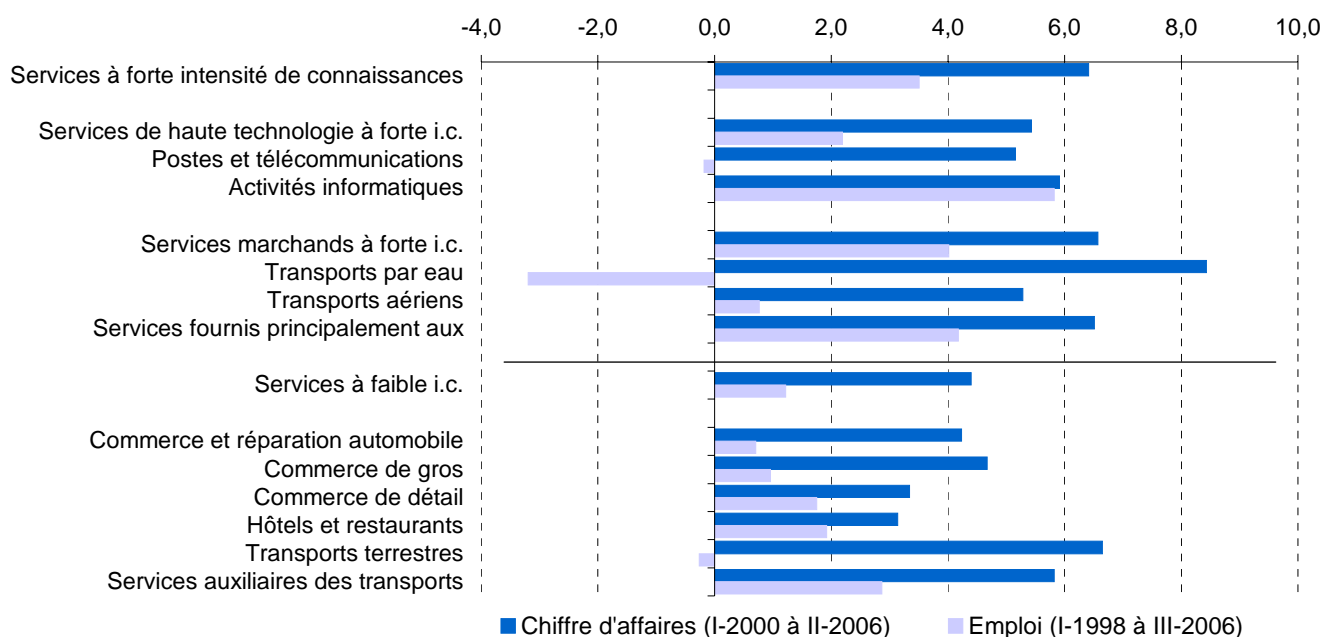
(3) Exclut le groupe 35.1 de la NACE.

## Évolution des services à forte intensité de connaissances

Aux fins de la présente publication, quatre regroupements d'activités du secteur des services non financiers (sections G à I et K de la NACE) ont été effectués afin de refléter les différents niveaux d'intensité de connaissances. La première distinction concerne les services à forte intensité de connaissances (forte i.c.) et les services à faible intensité de connaissances (faible i.c.), une distinction supplémentaire étant faite, au sein du

premier groupe, entre les services de haute technologie et les services marchands. De même que les agrégats de l'industrie manufacturière, ces regroupements de services n'existent pas dans les statistiques conjoncturelles et ont été établis en vue de combiner des données des différentes divisions de la NACE. La couverture de ces agrégats de services (du point de vue de la NACE) est indiquée dans le graphique 6.

**Graphique 6: Variation moyenne annuelle du chiffre d'affaires et de l'emploi dans les services à forte intensité de connaissances, EU-27** croissance annuelle moyenne (%)



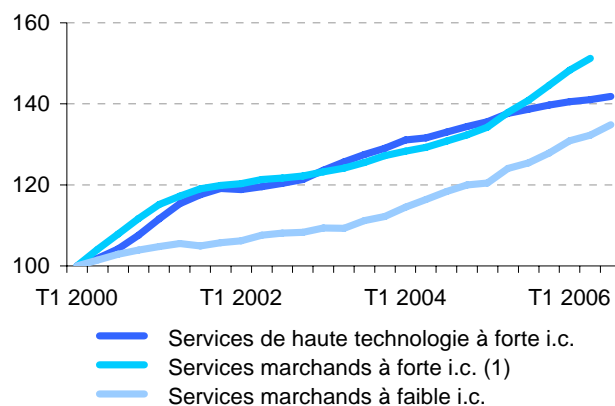
Le chiffre d'affaires de toutes les activités de services couvertes dans le graphique 6 a enregistré une forte croissance entre le premier trimestre de 2000 et le deuxième trimestre de 2006 (la plus longue période pour laquelle des données EU-27 sont disponibles). La hausse des ventes s'est accélérée à partir du premier trimestre de 2003 (voir graphique 7) et a été généralement plus marquée dans les services à forte intensité de connaissances. Cela résulte d'une forte progression des ventes dans les transports par eau (8,4 % en moyenne par an) et les services fournis principalement aux entreprises (6,5 % en moyenne par an). D'un autre côté, l'augmentation du chiffre d'affaires est restée relativement modeste pour le commerce de détail (3,3 % en moyenne par an) et pour les hôtels et restaurants (3,1 % par an).

L'emploi a progressé à la fois dans les services intensifs en connaissances et les autres. La croissance de l'emploi a été plus faible dans les activités à faible intensité de connaissances (hausse de 1,2 % en moyenne par an), comparé à 3,5 % par an pour les services à forte intensité de connaissances. La plus forte progression de l'emploi est enregistrée dans les activités informatiques (5,8 % en moyenne par an) et les services fournis principalement aux entreprises (4,2 % par an).

L'emploi a baissé en revanche de 3,2 % en moyenne par an dans les transports par eau – ce qui contraste avec les taux de croissance élevés de l'indice du chiffre d'affaires.

**Graphique 7: Évolution du chiffre d'affaires dans des services de différents niveaux d'intensité de connaissances, EU-27**

chiffres corrigés des variations saisonnières (Q1-2000=100)



(1) Non disponible pour le troisième trimestre de 2006.



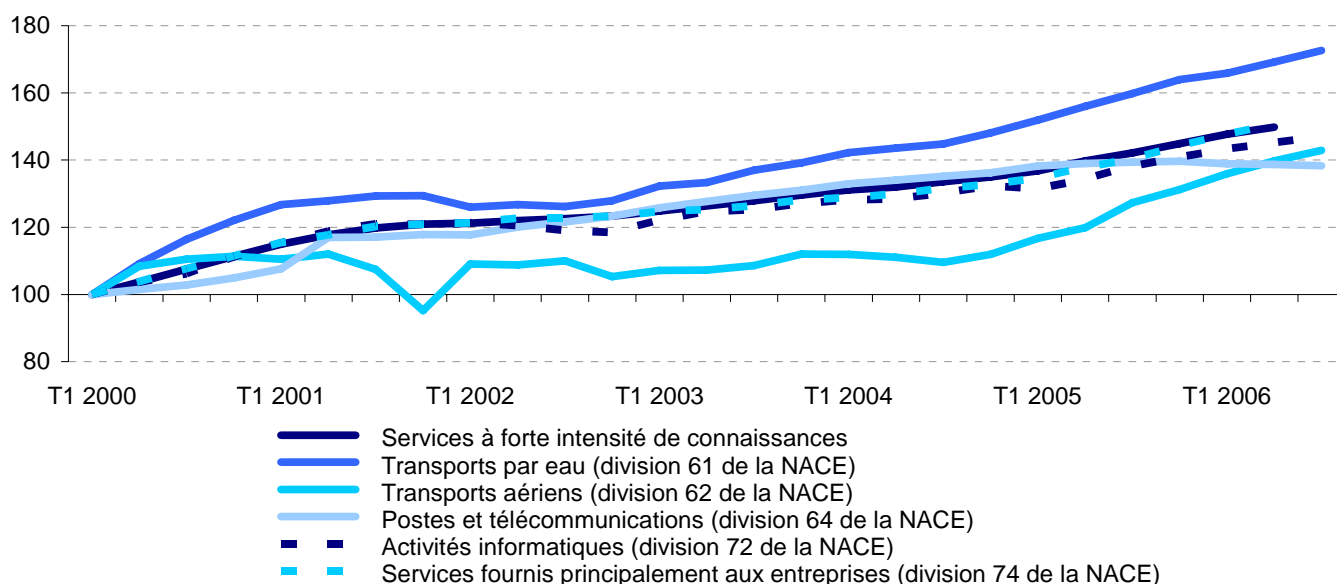
## Analyse des services à forte intensité de connaissances par activité

Le chiffre d'affaires des activités informatiques, des postes et télécommunications et des services fournis principalement aux entreprises ont suivi une évolution très similaire dans l'EU-27, affichant une croissance relativement stable et continue (voir graphique 8).

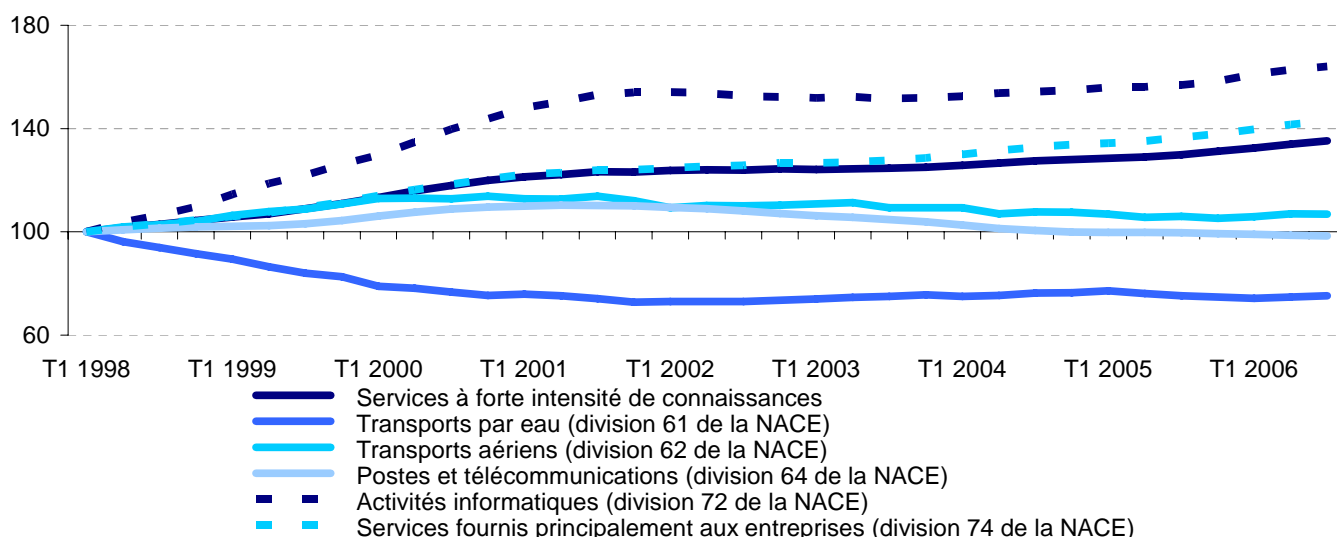
L'évolution du chiffre d'affaires dans les services à forte intensité de connaissances dans les transports a été plus inégale, malgré une forte croissance sur l'ensemble de la période. L'évolution des ventes dans les transports aériens, en particulier, a reflété deux événements importants au cours de la période considérée: chute d'activité après les attentats terroristes du 11 septembre 2001 aux États-Unis et flambée des prix du carburant à partir de la mi-2004.

La croissance de l'emploi dans les services à forte intensité de connaissances entre le premier trimestre de 2001 et le deuxième trimestre de 2006 s'explique pour l'essentiel par une croissance relativement stable des activités informatiques et des services fournis principalement aux entreprises (voir graphique 9). En revanche, on observe une nette diminution de l'emploi dans les transports par eau, principalement dans la première partie de la période observée, et peu de variation globale dans les transports aériens ou les postes et télécommunications, même si l'emploi, qui a progressé jusqu'à la mi-2001, y est en recul depuis lors.

**Graphique 8: Évolution du chiffre d'affaires dans les services à forte intensité de connaissances, EU-27**  
chiffres corrigés des variations saisonnières (T1-2000=100)



**Graphique 9: Évolution de l'emploi dans les services à forte intensité de connaissances, EU-27**  
chiffres corrigés des variations saisonnières (T1-1998=100)



## ➤ CE QU'IL FAUT SAVOIR – NOTES METHODOLOGIQUES

### Statistiques conjoncturelles (SC)

Les indices des statistiques conjoncturelles trouvent leur fondement juridique dans le règlement (CE) n° 1165/98 du Conseil du 19 mai 1998<sup>1</sup> concernant les statistiques conjoncturelles (R-SC) et le règlement (CE) n° 1158/2005 du Parlement européen et du Conseil du 6 juillet 2005<sup>2</sup> modifiant le règlement (CE) n° 1165/98 du Conseil. Les variables des statistiques conjoncturelles ont été définies dans le règlement (CE) n° 588/2001 de la Commission du 26 mars 2001 relatif à l'application du règlement n° 1165/98 du Conseil du 19 mai 1998.

L'**indice de la production industrielle (IPI)** est un indicateur du cycle économique. Il fournit une mesure de l'évolution en volume de la valeur ajoutée aux prix de base sur une période de référence donnée. La valeur ajoutée aux prix de base peut être calculée à partir du chiffre d'affaires (hors TVA et autres impôts déductibles similaires directement liés au chiffre d'affaires), augmenté de la production immobilisée et des autres produits d'exploitation, corrigé des variations des stocks, diminué des acquisitions de biens et services et des autres impôts sur les produits liés au chiffre d'affaires, mais non déductibles, et des subventions sur les produits reçus.

L'**indice du chiffre d'affaires** est également un indicateur du cycle économique. Il a pour objet d'indiquer l'évolution du marché pour les biens et les services. Le chiffre d'affaires comprend les montants totaux facturés par l'unité d'observation pendant la période de référence, ce qui correspond aux ventes sur le marché de biens et de services fournis à des tiers. Il inclut tous les droits et taxes sur les biens ou les services facturés par l'unité, à l'exception de la TVA facturée par l'unité à son client et d'autres taxes similaires déductibles directement liées au chiffre.

L'**indice de l'emploi** est un indicateur conjoncturel important. Le nombre de personnes occupées se définit comme le nombre total de personnes travaillant dans l'unité considérée (y compris les propriétaires exploitants, les associés exerçant une activité régulière dans l'unité en question et les aides familiaux non rémunérés) et de personnes travaillant à l'extérieur de l'unité tout en faisant partie de celle-ci et en étant rémunérées par elle (c'est par exemple le cas des représentants de commerce, des livreurs ou des équipes de réparation et d'entretien). Sont également pris en compte les personnes en congés de courte durée (congé de maladie, congés payés, congés exceptionnels, etc.) ainsi que les travailleurs en grève. Sont en revanche exclues les personnes en congé pour une durée indéterminée. Sont, par ailleurs, inclus les travailleurs à temps partiel considérés comme tels par la législation nationale et figurant sur la liste des employés de l'entreprise considérée ainsi que les travailleurs saisonniers, les apprentis et les travailleurs à domicile figurant sur la liste des employés de l'entreprise considérée. Il convient de noter que les États membres peuvent utiliser un indice des salariés en guise d'approximation de l'indice du nombre de personnes occupées.

La **dessaisonnalisation** est une technique statistique qui vise à supprimer les effets d'influences saisonnières à l'intérieur d'une série. Les effets saisonniers reflètent généralement l'influence des saisons proprement dites soit directement soit par l'intermédiaire de séries de production liées aux saisons ou de conventions sociales. Eurostat calcule l'ajustement uniquement si les données corrigées au niveau national ne sont pas disponibles.

### Diffusion

Eurostat publie des données détaillées et des séries chronologiques sur son site Internet dans le thème Industrie, commerce et services.

### Industrie manufacturière de haute technologie

NACE groupe 24.4 Industrie pharmaceutique  
NACE division 30 Fabrication de machines de bureau et de matériel informatique  
NACE division 32 Fabrication d'équipements de radio, télévision et communication

NACE division 33 Fabrication d'instruments médicaux, de précision, d'optique et d'horlogerie  
NACE groupe 35.3 Construction aéronautique et spatiale

### Industrie manufacturière de moyenne-haute technologie

NACE division 24 Industrie chimique  
NACE division 24-24.4 Industrie chimique, à l'exclusion de l'industrie pharmaceutique  
NACE division 29 Fabrication de machines et équipements  
NACE division 31 Fabrication de machines et appareils électriques  
NACE division 34 Véhicules à moteur  
NACE divisions 35-35.1 et 35.3 Fabrication d'autres matériels de transport, à l'exclusion de la construction navale et de la construction aéronautique et spatiale  
NACE division 35 Fabrication d'autres matériels de transport

### Industrie manufacturière de moyenne-basse technologie

NACE division 23 Cokéfaction, raffinage, industrie nucléaire  
NACE division 25 Industrie du caoutchouc et du plastique  
NACE division 26 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques  
NACE division 27 Métallurgie  
NACE division 28 Travail des métaux  
NACE groupe 35.1 Construction et réparation de navires

### Industrie manufacturière de faible technologie

NACE division 15 Industrie alimentaire  
NACE division 16 Industrie du tabac  
NACE division 17 Industrie textile  
NACE division 18 Industrie de l'habillement et des fourrures  
NACE division 19 Industrie du cuir et de la chaussure  
NACE division 20 Travail du bois et fabrication d'articles en bois  
NACE division 21 Industrie du papier et du carton  
NACE division 22 Édition, imprimerie, reproduction  
NACE division 36 Autres industries manufacturières  
NACE division 37 Récupération

### Services à forte intensité de connaissances

NACE division 61 Transports par eau  
NACE division 62 Transports aériens  
NACE division 64 Postes et télécommunications  
NACE division 72 Activités informatiques  
NACE division 74 Services fournis principalement aux entreprises

### Services de haute technologie à forte intensité de connaissances

NACE division 64 Postes et télécommunications  
NACE division 72 Activités informatiques

### Services marchands à forte intensité de connaissances

NACE division 61 Transports par eau  
NACE division 62 Transports aériens  
NACE division 74 Services fournis principalement aux entreprises

### Services à faible intensité de connaissances

NACE division 50 Commerce et réparation automobile  
NACE division 51 Commerce de gros  
NACE division 52 Commerce de détail  
NACE division 55 Hôtels et restaurants  
NACE division 60 Transports terrestres  
NACE division 63 Services auxiliaires des transports

### Pour en savoir plus

[Digna.Amil@ec.europa.eu](mailto:Digna.Amil@ec.europa.eu)  
[Anastassios.Giannoplidis@ec.europa.eu](mailto:Anastassios.Giannoplidis@ec.europa.eu)  
[Carmen.Lipp-Lingua@ec.europa.eu](mailto:Carmen.Lipp-Lingua@ec.europa.eu)

<sup>1</sup> Journal officiel n° L 162 du 5 juin 1998.

<sup>2</sup> Journal officiel n° L 191 du 22 juillet 2005.

# Pour en savoir plus :

Données : [Site Web EUROSTAT/Page d'accueil/Industrie, commerce et services/Données](#)

## Industrie, commerce et services



Industrie, commerce et services - vue horizontale

Statistiques conjoncturelles sur les entreprises - Données conjoncturelles



mensuelles et trimestrielles (Industrie, Construction, Commerce de détail et Autres services)

---

### Les journalistes peuvent contacter le service média support :

Bâtiment BECH, Bureau A4/125  
L - 2920 Luxembourg

Tel. (352) 4301 33408  
Fax (352) 4301 35349

E-mail: [eurostat-mediasupport@ec.europa.eu](mailto:eurostat-mediasupport@ec.europa.eu)

### European Statistical Data Support :

Eurostat a mis en place, conjointement avec les membres du "Système statistique européen", un réseau de centres d'appui, qui couvrira presque tous les États membres et certains pays de l'AELE.

La mission de ces centres sera d'aider et d'orienter les utilisateurs qui se procureront des données statistiques européennes sur l'internet.

Vous trouverez sur notre site internet des informations sur ce réseau de centres d'appui : <http://ec.europa.eu/eurostat/>

---

Une liste des bureaux de vente dans le monde est disponible à :

### l'Office des publications officielles des Communautés européennes.

2, rue Mercier  
L - 2985 Luxembourg

URL: <http://publications.europa.eu>  
E-mail: [info-info-opoce@ec.europa.eu](mailto:info-info-opoce@ec.europa.eu)

---